



LE COURBETEU

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS



Bonne
rentrée à tous



ETAT-CIVIL



NAISSANCE BIENVENUE À :

Jeanne PALADE, née le 06/08/2024 à MAUBEUGE

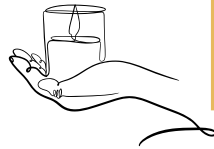
MARIAGE



Jérémy ACHTABOWSKI et Lydie POTIER, le 13/07/2024

DÉCÈS

- Jean PÉCHIES, veuf de Claudine PRISSETTE, le 18/06/2024 à FOURMIES ;
- Patrick PHILIPPE, le 14/07/2024 à FOURMIES ;
- Valérie MARTIN, le 14/07/2024 à ETROEUNGT ;
- Andrée MERCIER, épouse de Claude DELJEHIER, le 30/07/2024 à AVESNES/HELPE ;



LE RELAIS DES COLOMBES

5 ROUTE NATIONALE 2
59219 ETROEUNGT
03/27/59/22/11

Banquets divers, retraite,
anniversaire, baptême,
communion, réunion,
...etc

Ouvert du lundi au dimanche (sauf samedi et dimanche soir)

mail: pk59@wanadoo.fr
Fax: 03/27/59/24/69

AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

Samedi 05 et dimanche 06 : Ducasse Communale

Samedi 12 : Gala de danse – Rythme et Révérence avec Marjorie

Samedi 19 : Soirée Z'Fit Moove – Crazy Zumba



NOVEMBRE

Samedi 02 : Concours de Belote – Club des Aînés

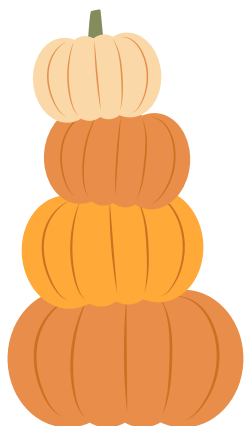
Samedi 09 : Loto – Comité d'Entraide aux Anciens

Dimanche 17 : Repas – Société de Musique

Jeudi 21 : Concours de Belote dans le cadre du Téléthon : Courbeteux en fête

Samedi 23 et Dimanche 24 : Salon du Livre – Courbeteux en Fête

Samedi 30 : Repas St Éloi – Syndicat Agricole



DÉCEMBRE

Dimanche 08 : Loto – Club des Aînés

Dimanche 15 : Marché de Noël – UCAL

Samedi 21 : 34ème Marche à l'Étoile – Courbeteux en fête

Mardi 31 : Repas St Sylvestre – Comité d'Entraide aux Anciens



Commune d'ETROEUNGT



Cantine Scolaire

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

Changement de prestataire, donc changement d'organisation :

Nous vous prions de bien vouloir prévenir **Laurent PRISSETTE AVANT le JEUDI 11h00 de la semaine précédente**, lorsque vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine. Il serait souhaitable de donner un planning (soit à Laurent soit en mairie).

Les tickets sont en vente en Mairie, merci de donner à votre enfant le ticket du jour le matin en n'oubliant pas de noter le nom, prénom, classe et aussi la date (les tickets ne sont pas remboursables).

Tarifs Cantine

MATERNELLE 3.60 €/PRIMAIRE 4.00 €/ADULTE 5.60 €

Modes de Paiement : Espèces/Chèque/CB



Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

Elle accueille les enfants inscrits à l'École Publique,
Place de l'église de 7h15 à 8h45 et de 16h30 à 18h00

1 Ticket par enfant pour le matin et le soir

Tarif Garderie

1.00 € (ticket Vert)

3 Place de la mairie 59219 ETRŒUNGT
03 27 59 24 59
mairie.etroeungt@orange.fr

LE MOT DU MAIRE



J'espère que chacune et chacun d'entre vous avez pu bénéficier d'un repos bien mérité pendant cette période estivale.

Début septembre dans notre village c'est une rentrée des classes qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec un effectif rassurant cette année nous avons nos 6 classes qui se maintiennent. Souhaitons que la continuité soit de mise pour la suite. Désormais la cantine scolaire est approvisionnée par un nouveau prestataire, le conseil municipal se devait de faire ce choix car depuis un petit moment notre fournisseur historique n'apportait pas toujours de réponse à des soucis récurrents. Espérons que nous obtiendrons entière satisfaction de façon à apporter à nos enfants une restauration irréprochable et dans ce cadre je tiens à féliciter nos agents qui s'attachent à offrir un service digne des meilleurs.

Mais revenons un peu en arrière et reprenons le fil des événements qui ont marqué notre été. Si nous devons en retenir un, c'est le passage du relais de la flamme Olympique que nous avons eu le bonheur de voir le 2 juillet dernier à Avesnes/Helpes, en effet un moment historique que plus de 1500 élèves de notre territoire ont pu vivre grâce aux nombreuses associations qui se sont mobilisées pour animer cette journée exceptionnelle, les enfants de notre école s'étaient déplacés accompagnés des enseignantes et des bénévoles pour graver à jamais dans leur mémoire cet événement qui n'est pas prêt de se répéter dans notre pays puisque la dernière édition datait de 1924. Nous aussi les adultes nous avons vu passer cette flamme, mais ce que j'ai surtout retenu c'est celle qui brillait dans les yeux de nos enfants. Un immense merci à toutes et à tous qui ont fait que cette journée soit une réussite. Ces jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont mis à l'honneur les valeurs du sport dans toutes les disciplines représentées, ces moments de partage et de fraternité permettent de rassembler les personnes autour d'une même passion et montrent au-delà des conflits qui existent encore trop souvent dans le monde actuel que l'une des meilleures des choses qui reste sur notre planète est le dépassement de soi-même au service d'une passion et d'une vocation.

Concernant le ramassage de nos ordures ménagères un gros changement interviendra courant octobre, sur plusieurs points de notre commune nous verrons s'installer des cloches à verre, celles-ci nous permettront d'apporter notre verre qui ne sera plus collecté en porte à porte, nos bacs seront décroissonnés et permettront d'augmenter le volume utile pour tous les emballages recyclables, c'est un nouveau réflexe auquel il va falloir s'habituer mais à ce jour l'extension des nouvelles consignes de tri ne nous laissent pas d'autres choix, les coûts du traitement et du recyclage de nos ordures augmentent sensiblement chaque année et pour éviter la flambée de notre taxe nous nous devons de faire ce petit effort. Pour les encombrants une nouvelle façon de les ramasser est à l'étude au sein de notre interco, peut-être une collecte à la demande selon un calendrier par secteur plutôt qu'une seule date par an, nous en saurons un peu plus courant dernier trimestre 2024.

Encore deux petits mois et notre réseau de chaleur alimenté par la chaufferie à bois déchiqueté sera en service, les travaux sont dans les temps et désormais nous pouvons nous rendre compte à quoi cet équipement vertueux ressemblera, il fera parti du paysage central de notre village apportant une non négligeable économie financière et une valorisation du bocage local.

Les travaux entretien de nos routes, des accotements, des espaces verts de nos bâtiments, monuments et logements communaux, du cimetière etc... requièrent un travail énorme pour nos agents, mais malgré cette importante mission ils arrivent à faire que notre commune soit entretenue et agréable, un grand merci à eux et à toutes celles et à tous ceux de nos services administratif, entretien, école, garderie, cantine.

L'été malgré une météo compliquée a permis de donner à nos nombreuses manifestations la réussite qu'elles méritent, félicitations aux organisateurs et à tous les bénévoles, sans eux notre village ne serait pas aussi accueillant et dynamique, bien d'autres vont se dérouler jusqu'à la fin de l'année et je vous invite à participer autant se faire que peut à bien nombre d'entre-elles.

Pour terminer je voudrais remercier chaleureusement les personnes anonymes qui nous aident au travers de certaines compétences qui nous font défaut aujourd'hui, grâce à elles nous pouvons vous apporter un peu plus de lien social tant nécessaire aujourd'hui.

Bien à vous toutes et à vous tous.

Votre maire
Vincent Justice



**PROCHAINE PARUTION DU COURBÉTEUX EN
DECEMBRE 2024**

Dépôt des articles avant le 7 novembre 2024
Vos articles seront plus simples à traiter par mails à :
Manifestations.etroeungt@gmail.com

MERCI



Sortie à la ferme des Bahardes avec les correspondants de l'école Verdun d'Avesnes sur Helpe et la classe de CE1/CE2 de l'école d'Étroeungt

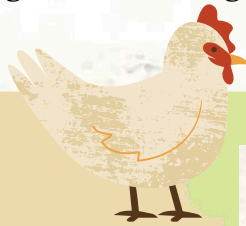


Les élèves racontent :

Vendredi 7 juin, nous sommes allés à la ferme des Bahardes. Il y avait les 5 sens de la ferme : regarder, sentir, toucher, goûter et écouter. Il y avait des bottes de foin pour nous asseoir mais elles piquaient.

Quand nous sommes arrivés, nous avons lu les règles. Après, Véronique Juste a commencé par un petit jeu : Véronique appelait 4 élèves et elle leur a fait sentir quelque chose par rapport à la ferme. Ensuite, on devait toucher. Nous avons vu l'école des vaches et nous avons regardé 1 veau. Ça ne sentait pas très bon ! Après on a vu le robot de traite et nous avons goûté les fromages et une mousse au chocolat.

Texte écrit par Agathe Painvin CE2



A LA FERME DES BAHARDES,

Nous avons vu des veaux et des vaches. Nous avons regardé la traite des vaches avec un robot. Nous avons goûté du maroilles de deux jours, après de deux semaines et un maroilles de 35 jours et un fromage qui s'appelle le courbeteux. Nous avons joué à un jeu où l'on devait sentir.

Texte écrit par Nahia Matton CE2



Nous avons été accueilli par madame Véronique Juste à la ferme des bahardes. Nous avons découvert les cinq sens : toucher, goûter, sentir, écouter et regarder. On a goûté du fromage qui s'appelle le maroilles et le courbeteux.

Elle nous a offert une mousse au chocolat. Nous avons fait la visite de la ferme .On a vu des vaches qui se faisaient traire par un robot !



Texte écrit par Romane Gibert CE1

Vendredi 7 juin, nous sommes allés à la ferme des Bahardes avec nos correspondants (à pied). Au début, nous nous sommes assis sur des bottes de paille et nous avons fait un jeu où il fallait deviner. C'était sur les 5 sens (les yeux bandés). Après, nous avons visité la ferme : il y avait des nurseries mais il n'y avait qu'un veau dans une niche. Comme dit Mme Juste, nous sommes allés voir l'école de la maternelle au CM2 et il y avait un âne! Ensuite, nous sommes allés voir le lycée. Puis, nous avons vu la traite. Mais ce n'était pas des personnes mais des robots de traite. Et une vache a donné 15 litres (de lait).

Texte écrit par Veronica Leroy Fermus CE2



Merci aux élèves pour la rédaction des petits textes. A la rentrée, les élèves sont en CM1 et CE2. Merci également à Véronique Juste pour l'accueil à la ferme avec de belles explications pour la fabrication du maroilles.

Madame Evrard



BOULANGERIE LE FOURNIL DU MOULIN

Nadine et Daniel SÉNÉ



Ouvert
du mardi au vendredi
de 6h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

le samedi
de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

le dimanche
de 7h00 à 12h30

Fermé le lundi toute la journée

pains - viennoiseries - pâtisseries en fin de semaine

☎ 09 50 62 12 75 - 1 rue du Moulin 59219 ETRÉUNGT

Le Gay Logis

86 route d'Étrœungt
59440 Avesnelles

Salle de réceptions

*Repas de famille, anniversaire,
repas d'entreprise...*

Contactez Chef Marc au 06 71 90 05 65
legaylogis@gmail.com



Menuiseries : Pvc, Alu, Bois



Capouillez Julien

☎ 0683788276

11 chemin du routier - 02260 La Flamengrie



Nord
le Département

Jean-Christophe Carré
Artiste peintre
10, rue Emile WAUTIER
59219 - ETROEUNGT

Prière d'entrer !

04 octobre 2024

09h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00

Démonstration aux classes d'école

05 octobre 2024

10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

06 octobre 2024

10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes 2024

COUVERTURE - ZINGUERIE- MACONNERIE



Met ses 26 années d'expérience à votre service

Gouttières - Ramonages - Tuiles - Verandas - Ardoises - Cheminées
Amenagement de combles - Velux - Terrasse en Zinc

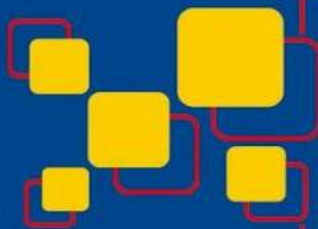
Tel : 06-45-74-09-24

Devis Gratuit

SARL
Romain DENISE

Maçonnerie ■ Couverture

Carrelage ■ Sablage



06 10 74 57 29

37 Rue Emile Wautier
ETROEUNGT



S.A.R.L. Nord Paille

HERVÉ HONORÉ

NÉGOCE DE FOURRAGE

GROS DÉTAIL

TRAVAUX AGRICOLES

59219 ETRCEUNGT - 06 86 50 05 07 ou 06 45 80 07 50

COMMUNE D'ÉTROEUNGT

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU 18 JUIN 2024

Le Conseil Municipal d'Étroeungt s'est réuni à la Mairie d'Étroeungt pour la séance du mardi 18 juin 2024 à 20H00, sur convocation en date du 12 juin 2024, et sous la Présidence de Monsieur JUSTICE, Maire.

VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de voter le taux de la taxe d'aménagement (TAM) avant le 30 juin 2024.

Champ d'application :

Article 1635 quater B du C.G.I.

Les opérations d'aménagement et les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumise à un régime d'autorisation en vertu du code de l'urbanisme donnent lieu au paiement de la taxe d'aménagement mentionnée à l'article 1635 quater B.

Donnent également lieu au paiement de la taxe d'aménagement les opérations de construction soumises à déclaration préalable ou à permis de construire qui ont pour effet de changer la destination des locaux mentionnés au 3° du I de l'article 1635 quater D.

Conformément à l'article 1635 quater B du CGI, le taux de la taxe d'aménagement (TAM) n'ayant jamais fait l'objet d'une délibération fixant le taux de cette taxe, était fixé à 1%.

Bénéficiaires :

Article 1635 quater A du CGI

- Les communes ou les EPCI
- Les départements

La taxe d'aménagement est instituée de plein droit :

- Dans les communes dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols
- Dans les communautés urbaines et les métropoles

Sur délibération :

- Des autres communes
- Des Départements
- De la région Ile de France
- Des autres EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme en lieu et place de leurs communes membres et avec leur accord exprimé.

Le taux :

Article 1635 quater L du CGI

L'organe délibérant de la collectivité vote le taux de taxe d'aménagement dans les limites prévues au I de l'article 1635 quater M :

L'organe délibérant de la collectivité vote le taux de taxe d'aménagement dans les limites prévues au I de l'article 1635 quater M :

- entre 1 % et 5 % selon les aménagements à réaliser, par secteurs de leur territoire. Les secteurs sont définis et présentés par référence aux documents cadastraux à la date de la délibération les instituant ;
- à défaut de délibération fixant le taux de la taxe, ce dernier est fixé à 1 % ;
- jusqu'à 20 % dans certains secteurs si l'importance des constructions nouvelles édifiées dans ces secteurs rend nécessaire la réalisation de travaux substantiels de voirie ou de réseaux, de restructuration ou de renouvellement urbain pour renforcer l'attractivité des zones concernées et pour réduire les incidences liées à l'accroissement local de la population, ou la création d'équipements publics généraux (article 1635 quater N du CGI) ;
- en cas de vote d'un taux supérieur à 5 % dans un ou plusieurs secteurs, les participations d'urbanisme (voirie et réseaux) perçues par les collectivités territoriales ne s'appliquent pas.
- taux inférieur ou égal à 2,5 % pour un département ;
- taux inférieur ou égal à 1 % en région Île-de-France ;
- taux à 0 % pour les collectivités qui renoncent à la taxe d'aménagement par délibération.

Les redevables :

Article 1635 quater C du CGI

Le redevable de la taxe est :

- le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager
- le responsable d'une construction illégale

Les exonérations :

Exonérations automatiques et permanentes

Article 1635 quater D du CGI

Une construction affectée à un service public ou d'utilité publique dont la liste est fixée par décret en Conseil d'État ;

les constructions dans les exploitations et coopératives agricoles ;

la surface d'un local affecté aux activités équestres ;

une construction ou un aménagement réalisé dans une zone ou un périmètre particulier (périmètre d'opération d'intérêt national, périmètre de projet urbain partenarial, zone d'aménagement concerté) ;

un aménagement prescrit par un plan de prévention des risques ;

la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli suite à un sinistre ;

la reconstruction après sinistre d'un bâtiment de même nature sur un autre terrain ;

toute construction dont la surface est inférieure ou égale à 5 m² ;

les surfaces annexes à usage de stationnement, aménagées en-dessous ou au-dessus des immeubles ou intégrées au bâti dans un plan vertical.

Exonérations facultatives :

Article 1635 quater E du CGI

Les communes ou les EPCI à fiscalité propre, les conseils départementaux et le conseil régional d'Île-de-France peuvent exonérer de la taxe d'aménagement partiellement ou totalement, pour la part leur revenant, chacune des catégories de construction ou aménagement suivantes :

Les locaux à usage d'habitation et d'hébergement sociaux ainsi que leurs annexes qui ne bénéficient pas de l'exonération de plein droit ;

les locaux à usage d'habitation principale financés par un prêt à taux zéro (dans la limite de 50 % de la surface au-delà des 100 premiers m²);
les surfaces de locaux à usage industriel ou artisanal ;
les immeubles classés monument historique ou inscrits à l'inventaire supplémentaire ;
les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m² ;
les maisons de santé ;

les abris de jardin, pigeonniers, colombiers et serres de jardin à usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 m², soumis à déclaration préalable ;
les constructions réalisées sur des sites qui ont fait l'objet d'une opération de dépollution (ou d'une renaturation) et effectuées dans des conditions permettant la réaffectation des sols à un usage conforme aux règles d'urbanisme applicables sur ces terrains.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 3 Abstentions (M. Frédéric Evrard, M. Guillaume Soudry et Mme Anne Sophie Couvreur) de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3 % à compter du 18 juin 2024.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 11 juillet 2024

La séance est levée à : 21h43

COMMUNE D'ÉTROEUNGT

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU 11 JUILLET 2024

Le Conseil Municipal d'Étroeungt s'est réuni à la Mairie d'Étroeungt pour la séance du jeudi 11 juillet 2023 à 20H00, sur convocation en date du 05 juillet 2024, et sous la Présidence de Monsieur JUSTICE Vincent, Maire.

CONVENTION TRAITEUR – REPAS ENFANTS DE L'ÉCOLE

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de renouveler la convention entre la Commune et la SARL LALAUT TRAITEUR concernant la fourniture et la livraison des repas destinés aux enfants de l'école d'Étroeungt pour l'année scolaire 2024/2025.

Il annonce avoir reçu plusieurs propositions de tarifs traiteurs pour l'année scolaire 2024/2025 :

- La SARL LALAUT TRAITEUR pour le prix du repas qui est fixé à 3,65 €
- API pour le prix d'un repas de 3,28€
- LE GRAND CERF pour le prix de 4,10€
- ELIOR pour le prix de 3,58€ pour les maternelles, 3,73€ pour les élémentaires et 3,83€ pour les adultes

Après débat, le Conseil Municipal DECIDE, à la majorité : 14 voix pour, d'accepter la proposition de tarif traiteur API et autorise M. le Maire à signer la convention pour l'année scolaire 2024/2025

TARIFS CANTINE

Il convient maintenant de délibérer sur les tarifs cantine applicables pour l'année scolaire 2024/2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DÉCIDE par 5 voix pour : (Vincent JUSTICE, Alexis DE KERLE, José PRISSETTE, Jérôme MAIRESSE, Nathalie MILAN), par 5 voix contre : (Aurélie GARIN, Laetitia PAINCHART, Frédéric EVRARD, Magali NOULÉ, Sophie MONGÉ) et par 4 abstentions : (François DESENCLOS, Guillaume SOUDRY, Anne-Sophie COUVREUR, Bernadette GRANDIN) de fixer les repas de la cantine scolaire aux tarifs ci-dessous et à compter du 12 juillet 2024,

Tarifs repas pour l'année scolaire 2024/2025 :

- Repas pour les enfants des écoles maternelles : 3,60 Euros
- Repas pour les enfants des écoles primaires : 4,00 Euros
- Repas pour les adultes : 5,60 Euros

TARIF GARDERIE

Le Maire rappelle à l'Assemblée le tarif de la garderie municipale qui était en vigueur pour l'année scolaire 2023/2024, à savoir 1€ par enfant et par jour avec présence le matin et/ou le soir.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE de ne pas augmenter le tarif de la garderie pour l'année scolaire 2024/2025 par 9 voix contre l'augmentation (Laetitia PAINCHART, Sophie MONGÉ, Aurélie GARIN, Alexis DE KERLE, José PRISSETTE, Vincent JUSTICE, Guillaume SOUDRY, François DESENCLOS, Frédéric EVRARD, 4 voix pour l'augmentation (Jérôme MAIRESSE, Nathalie MILAN, Anne-Sophie COUVREUR, Magali NOULÉ) et 1 abstention (Bernadette GRANDIN)

DÉLIBÉRATION POUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE PROGRAMME ACTEE + AU TITRE DU FONDS CHENE

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE + référence PRO-INNO-66. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet du Programme CHENE Saison 2, 22 communes ont déposé une candidature commune portée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, coordinateur du groupement.

Le 28 février 2024, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP du Programme CHENE Saison 2.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économie de flux
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques
- Etudes techniques
- Missions de maître d'œuvre
- Prestations d'Assistance à Maîtrise d'œuvre (AMO) et sensibilisation.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire.

Les dépenses et aides prévisionnelles retenues dans la candidature des 22 communes sont les suivantes :

	Coût Global	Parc Naturel Régional de L'Avesnois	Communes du Groupement	Demande de Subvention (FNCCR)
Lot 3 – études énergétiques	169 500.00 €	- €	45 975.00 €	123 525.00 €
Lot 5 – AMO – API	64 475.00 €	- €	21 917.00 €	42 558.00 €

Ce qui représente pour la commune la somme de 6 500.00 € réparti comme suit :

- Part communale (35%) : 2 275.00 €
- Soutien FNCCR (65%) : 4 225.00 €

Pour donner suite à la sélection par le Jury de la candidature du groupement ACTEE porté par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, coordinateur, et dont la commune d'ETROEUNGT est membre à part entière, une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat sera conclue entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

Le Conseil Municipal de la commune d'ETROEUNGT

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'arrêté du 28 novembre 2022 portant validation du programme ACTEE +,

Vu le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire,

Entendu le présent exposé

Après avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le Jury ACTEE pour l'AAP du fonds chêne 2
- **VALIDE** le montage et le fonctionnement du groupement porté par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces et documents afférents à la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP du Programme CHENE Saison 2 et retenue par le Jury ACTEE.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les effectifs des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Vu la délibération du 12 octobre 2020 fixant la liste des emplois communaux
 Vu la nécessité de créer deux postes d'Adjoint technique territorial à temps non complet, et un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet
 Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
DÉCIDE de fixer au 1er Août 2024, les effectifs du personnel de la Commune d'ETROEUNGT de la façon suivante :

Postes des titulaires	
Adjoint administratif	
Adjoint administratif territorial	1 poste à temps non complet (27 H 50 par semaine)
Adjoint administratif territorial	1 poste à temps non complet (30 H00)
Adjoint administratif territorial	1 poste à temps complet
Agent de Maîtrise	
Agent de Maîtrise territorial	1 poste à temps complet
Adjoint technique	
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	2 postes à temps non complet (20 H 00 semaine)
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps non complet (24 H 00 semaine)
Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps non complet (26 H 00 semaine)
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à temps complet
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	
Agent Spécialisé des Écoles Maternelles de 1 ^{ère} classe	1 poste à temps non complet (27H50 semaine)
Postes des non-titulaires	
Adjoint technique territorial	1 poste à temps non complet (6H00 semaine)
Adjoint technique territorial	1 poste à temps non complet (8H00 semaine)
Adjoint technique territorial	1 poste à temps non complet (15 H 00 semaine)
Adjoint technique territorial	2 postes à temps non complet (17H00 semaine)

Le prochain conseil municipal se tiendra le 17 septembre 2024
 La séance est levée à : 22 h 02



**Retrouvez l'intégralité des Comptes-Rendus du
 Conseil Municipal sur le site Internet de la
 commune : Etroeungt.fr**



Divā Coiffure

MIXTE

Tél : 03 27 59 24 51

Coiffeur Homme - Barbier ! Dino vous reçoit du mardi au samedi
 (à domicile si besoin, sur rendez-vous) Tél : 06 35 63 60 45

FESTIVITÉS DE LA DUCASSE D'OCTOBRE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

Rendez-vous à 9h00

Au terrain de pétanque pour un concours gratuit organisé par la Commune et le Pétanque Club d'Etroeungt

Rendez-vous à 14h00

Place de la mairie pour le Cross des enfants du village

Distribution de tickets de manège pour les enfants de l'école d'Etroeungt



FÊTE FORAINE Tout le week-end

*Concours de manille et soirée repas au restaurant
le Relais des Colombes*

Concours de Manille à la mêlée

Formation des équipes par tirage au sort.

- Inscription à 14h30
- Début du concours à 15h00



REPAS À PARTIR DE 19H30
RÉSERVATIONS AU 03 27 59 22 11

Menu à 15.50€
(hors boissons)

Buffet

Carbonade flamande ou
Rôti de porc sauce maroilles ou
viande froide

Accompagnements : Frites, pâtes
ou salade

Dessert

Menu à 18.00€
(hors boissons)

Tripes maison
Frites

Dessert

Menu enfant 8.50€
(hors boissons)

FESTIVITÉS DE LA DUCASSE D'OCTOBRE

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024



Célébration des Noces à 11h00 à la Salle des fêtes

Noces d'Or

50 ans

EVRRARD Dominique et SCULFORT Marie-France
GOUTTIÈRES Daniel et TONDEUR Viviane
JUSTE Jean-Pierre et MICHEL Claudine
CUISSSET Roland et JANOT Madeleine



*Noces de
Diamant*

60 ans

HERPHELIN Gaston et
DIENNE Ginette



Rendez-vous à 15h00
devant la mairie pour la
distribution des tickets de
manège **CONTRE** un dessin sur
le thème de la ducasse



**CONCERT DE LA MUSIQUE
MUNICIPALE À 18H00
À LA SALLE DES FÊTES**



Remise des récompenses
**CONCOURS DES MAISONS
FLEURIÉS 2024**
lors du concert



Classement concours des maisons fleuries



CATÉGORIE FAÇADE

	Prénom - Nom	Adresse
1	Viviane DELEEUW	13 Cloussy
2	Françoise MOUNY	4 route de Floyon
3	Laurence FROMENT	1 rue Jean Fostier
4	Aurélié DA SILVA	13 rue Solferino
4	Éric BÉGUIN	2 le champ des oiseaux
4	Edouard JAMART	9 bis RN2
5	Françoise BOUCHART	9 les 4 maisons
5	Patricia LABAEYE	15 Cloussy

CATÉGORIE JARDIN

	Prénom - Nom	Adresse
1	Marie-Christine LAPIERRE-PRISSETTE	8 Bis route de Sains
2	Joël CARLIER	7A L'Arbroye
3	Lucette BOUZÈRE	33 Cantraine
4	Brigitte VANDERSTEENE	28 Bis rue Paul Delplanche
5	Sandrine WIDIEZ	17 Ter rue Paul Delplanche



LE 2 JUILLET : PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE À AVESNES-SUR-HELPE

A 6h30 du matin, les élèves de CE1-CE2 et CM2 étaient en pleine forme pour se rendre en bus à Avesnes-sur-Helpe. Toute l'année, nous avons travaillé sur le thème des Jeux Olympiques en lecture, orthographe... sport.

C'était le grand jour ! Après plus d'une heure d'attente sous une pluie fine, les élèves ont encouragé le porteur de la flamme ! Le défilé de voitures et de camions de CRS était impressionnant !

Après le passage de la flamme, place aux jeux sportifs ! Des ateliers étaient organisés dans toute la ville. Les élèves de CP-CE1 et CM1 sont venus à midi pour le pique-nique et participer aux différents jeux !

C'est une journée que les élèves de l'école n'oublieront pas !



Z'FIT MOOVE

KIDZY MOOVE

4 / 10 ans
MERCREDI
18h à 19h

10 / 16 ans
VENDREDI
18h à 19h

ZUMBA

VENDREDI
19h à 20h

7 à 77 ans

CARDJO BOXE CAF RENFO

MERCREDI
19h à 20h

MARCHE

DIMANCHE
1 fois / mois

Ouvert à tous

SALLE MULTISPORTS - ETROEUNGT

06.40.23.17.96
Z'fit moove
association.crazy@gmail.com

Z'FIT MOOVE

fait son cinéma

Ouverture des
portes: 18h30

19 octobre
2024

5 Euros / adulte
3 Euros / enfant

Petite restan
&
buvette
sur place

Salle des
fêtes
ETROEUNGT

Réservation au: 06-40-23-17-96

PAIRI DAIZA

Spécial Halloween

Petit déjeuner
offert à
l'arrivée

27 octobre
2024

Loterie
gratuite

50€ : 12 ans+

40€ : 3-11 ans

5€ : -3ans

Réservation au: 06-40-23-17-96

IPNS

SAMEDI 22 JUIN 2024

FÊTE DE L'ÉCOLE



L'école publique d'Etroeungt organisait sa kermesse le samedi 22 juin !

Le matin, tous les élèves ont dansé et chanté. Après l'entracte, les parents ont assisté au défilé sportif : les enfants présentaient différents sports pour se préparer aux Jeux Olympiques !

Et une surprise attendait Madame Joveniaux ! Après 18 ans à l'école, la maîtresse des GS/CP part dans la région lyonnaise rejoindre sa famille ! Nous lui souhaitons bonne route dans sa nouvelle école. Nous n'oublierons pas Madame Joveniaux !



Après le repas organisé par les parents, les jeux traditionnels étaient dans la cour de l'école pour le plaisir de tous.

L'équipe enseignante remercie tous les bénévoles pour la réussite de cette journée !



AVESNELLES	ETROEUNGT	PONT/SAMBRE
DÉBUTANTES Mercredi : 17h30 - 18h30 Samedi : 10h00 - 11h00	DÉBUTANTES Mercredi : 14h00 - 15h00 Samedi : 14h00 - 15h00	DÉBUTANTES Lundi : 17h15 - 18h15 Vendredi : 17h15 - 18h15
MOYENNES Mercredi : 18h30 - 19h30 Samedi : 11h00 - 12h00	MOYENNES Mercredi : 15h00 - 16h00 Samedi : 15h00 - 16h00	MOYENNES Lundi : 18h15 - 19h15 Vendredi : 18h15 - 19h15
ADOS Mercredi : 18h30 - 19h30 Samedi : 11h00 - 12h00	06 19 99 31 05	ADOS Jeudi : 17h30 - 19h00
GRANDES Mercredi : 18h30 - 19h30 Samedi : 11h00 - 12h00	ADOS Mercredi : 16h00 - 17h00 Samedi : 16h00 - 17h00	GRANDES Vendredi : 19h15 - 20h45
ADULTES Mercredi : 19h30 - 20h30	GRANDES Samedi : 17h00 - 19h00	ADULTES Lundi : 19h15 - 20h15




Tarifs :
 7€ : ADULTES
 5 € : ENFANTS DE - 12 ANS



www.rythmeetreverence.fr - 06 19 99 31 05




ROLLAND - BADARD ASSURANCES

Vos Assureurs de proximité pour le particulier et les professionnels
(Santé, Prévoyance, Auto, Habitation, épargne...)

FOURMIES - MAUBEUGE - HAUTMONT - SOLRE LE CHATEAU

☎ : 03.27.60.61.19 Facebook/allianzrollandbadard ✉ : h959151@agents.allianz.fr



SOPHROLOGUE

Certifiée RNCP

Cécile Sporta

31 Cantraine 59219 Etrœungt

En cabinet ou à domicile

Sur rendez-vous au 06.05.12.03.12

Entreprise Pascal Prévost

7 route du petit Floyon
59219 Floyon

03 23 97 01 10
06 07 50 13 89

Siret: 49038317100017
Code APE: 453 A

Ramonage- Dépannage et installation chauffage tous types

Plomberie, sanitaires, cuves de récupération d'eau de pluie

Systèmes solaires et géothermie

Pompes à chaleur

Planchers chauffants

Chaudières à bois déchiqueté et granulés

Électricité générale, alarmes, automatisme portails

**Divisez
votre facture de
chauffage par 3
avec la géothermie**

Installations géothermiques témoin dans la région

Devis gratuit

Entreprise spécialisée en géothermie
Installateur agréé « multibéton » et
« qualisol »



ETROEUNGT

Salle des Fêtes

sam 2 novembre 2024

Concours de Belote

organisé par le Club des Aînés

Inscription 14€ par équipe
Ouverture des portes à 13h30

Début des jeux à 14h30

Lots : Viande et/ou volaille,

-
-

I.P.N.S

ETROEUNGT, (59)

SALLE DES FÊTES

SUPER LOTO

Organisé par le Club des Aînés,



Dimanche 8 décembre 2024 dès 13h00 (ouverture des portes 10h)

TOUT EN BONS D'ACHATS



* 6 Séries, Bingo, Série spéciale, Loto plus, Loto chinois et Grilles

* **CARTONS** 1€50 le carton,
20€ la plaque de 24 grilles, 5€ la plaque de 6 grilles
seuls les cartons du Cercle des AS sont admis

* **LOTO PLUS** 2€ la feuille, 5€ les 3,
* **Dégringoloto** 2€ la feuille, 5€ les 3,
* **BINGO** 1€50, les 4 pour 5€,
* **SÉRIE SPÉCIALE** 5€ le carton, 10€ les 3
* **GRILLES** 1€50 la case



Buvette - Restauration

Réservations souhaitables

0637008742 de préférence par SMS.

(les places réservées seront libérées à 11h45)



Dimanche 1 décembre 2024,
sortie organisée par le Cercle des AS

10h00 : Visite d'une Chocolaterie : pot d'accueil dès votre arrivée (café, thé, ou chocolat).

Après plus de 34 ans de métier, Nicolas aura le plaisir à vous expliquer la genèse du projet, les objectifs atteints et à venir de la chocolaterie. Il ne manquera pas de vous faire déguster 4 de ses spécialités.



12h15 : Arrivée pour le déjeuner au Restaurant :

14h30 : Arrivée au MARCHÉ DE NOËL d'AMIENS, le plus étendu de la région. Flânez dans les allées de ce MARCHÉ DE NOËL d'AMIENS qui est le plus visité de la région. Ses mythiques chalets rouges et ses animations en tout genre, la ville voit les choses en grand pour ses visiteurs.



(possibilités : Promenade en petit train dans Amiens, visite de la cathédrale)

17h30: Retour d'Amiens pour Fourmies vers 20h00.

Amiens, Marché de NOËL,

Dimanche 1 décembre 2024

Départ: Mairie de Fourmies 8h00
Gare d'Avesnes 8h20; Mairie d'Etroeungt 8h30;
Place de la demi-lune La Capelle 08h40.

Inscription: - 78€/personne,
comprenant Repas, Boissons, visite chocolaterie et bus.

☎ Renseignements 0637008742

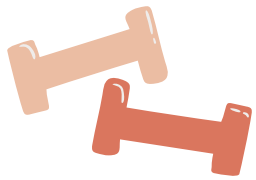
Merci de confirmer votre venue avant le **9 novembre.**

M.M. _____ réservent
78€ x _____ = _____ €
au départ de _____

pour le marché de Noël, dimanche 1 décembre 2024

ci-joint règlement de _____ € à l'ordre du Cercle des AS
à retourner à Cercle des AS, Claudine MAGNIE,
16 rue des jardins 59610 FOURMIÉS.





REPRISE LE 2 SEPTEMBRE 2024

ÉTROEUNGT
ASSOCIATION
GYMNASTIQUE
FÉMININE

RESTONS EN FORME

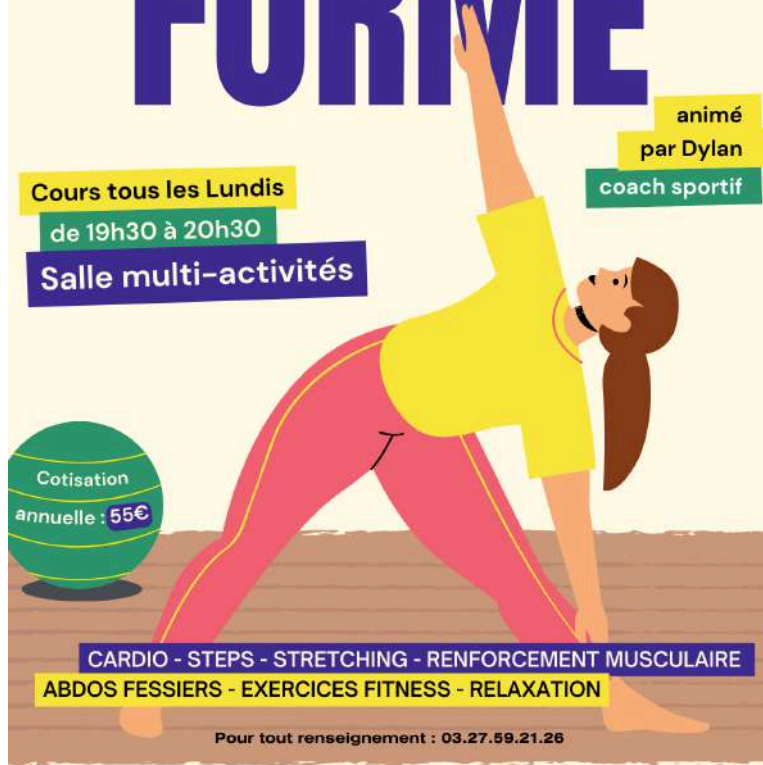
animé
par Dylan
coach sportif

Cours tous les Lundis
de 19h30 à 20h30
Salle multi-activités

Cotisation
annuelle : 55€

CARDIO - STEPS - STRETCHING - RENFORCEMENT MUSCULAIRE
ABDOS FESSIERS - EXERCICES FITNESS - RELAXATION

Pour tout renseignement : 03.27.59.21.26



Repas de la société de musique d'Étroeungt

APPÉRITIF
Kir Breton

ENTRÉE
Velouté d'asperges

PLAT
Poule à la crème

FROMAGES

DESSERT
Tarte maison et café



19 €
ENFANT - 10 ANS : 9 €



17 NOVEMBRE 2024



RÉSERVATIONS JUSQU'AU 10 NOVEMBRE
TEL : 06 78 58 54 18
MAIL : COUVREUR.AS-T@ORANGE.FR
SALLE DES FÊTES D'ÉTROEUNGT





LE SAVIEZ-VOUS ?

Vos **TONTES** sont **transformées**
localement en **BIOGAZ** !

- Depuis 2022, les tontes provenant des déchetteries du Coeur de l'Avesnois (Avesnelles et Solre-le-Château) sont incorporées aux apports de l'unité de méthanisation sur le site de la Ferme de la Motte à Liessies (société CERGA).
-  Cependant, depuis quelques semaines, nous retrouvons beaucoup d'indésirables dans cette benne : cailloux, morceaux de bois, plastique, tailles, pelouse synthétique, terre, arbustes, un chapelet de lampes led...
-  Il faut absolument éviter ces indésirables. Les bactéries qui assurent la méthanisation ne les digèrent pas !
- Nous vous rappelons que seuls les tontes et déchets de jardin (les feuilles mortes et les fleurs fanées) sont acceptés dans ces bennes !
- Veillez à bien séparer vos tontes des autres déchets avant de venir en déchetterie.



ATELIER SELF DEFENSE

60 ANS ET +

10 H
À
11 H

Animé par Jean-Pierre Williame, Moniteur de Self Défense

PAS BESOIN D'ÊTRE UN ATHLÈTE !
VENEZ DÉCOUVRIR QUELQUES TACTIQUES SIMPLES
ET EFFICACES POUR VOUS DÉFENDRE

SÉANCES TOUS LES MERCREDIS DU
11 SEPTEMBRE AU 18 DECEMBRE 2024
(HORS VACANCES SCOLAIRES ET JOURS
FÉRIÉS)

SALLE MULTI ACTIVITÉS, RUE EMILE
WAUTIER, 1ER ÉTAGE



À ETROEUNGT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU CLIC DE L'AVESNOIS
03 27 57 54 33

clic.centre@clic-avesnois.fr



UN JARDINIER À VOTRE SERVICE



Clément Juste

03 27 59 26 21 / 07 88 62 08 20

1, chemin de la Cibilette
59219 ETROEUNGT

TRAVAUX EFFECTUÉS AVEC OU SANS MATÉRIEL
(tonte des pelouses, débroussaillage, taillage des haies, élagage, entretien des massifs,
plantations, etc...)

Règlement possible par C.E.S.U.



COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE À ETROEUNGT

Tri simplifié sur notre territoire depuis le 1^{er} mars 2023



Mesdames, Messieurs,

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (17 août 2015) puis la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (2020) obligent les collectivités qui gèrent les déchets à la mise en place de simplification des consignes de tri en 2023 appelé extension des consignes de tri (ECT).

Que signifie l'Extension des Consignes de Tri ?

Extension des Consignes de Tri à tous les emballages en plastique, les pots de yaourt, sachets, films plastiques et barquettes, etc. peuvent être triés dans le bac de « tri » depuis le 1^{er} mars.

Ainsi les consignes de tri se simplifient : tous les emballages en métal, en carton, en plastique et les papiers se trient.

Quelles conséquences ?

Augmentation du volume des emballages recyclables : Certains foyers sont confrontés à un manque de place dans la partie « recyclable » du bac de TRI.

Quelle solution ?

La 3CA met en place des colonnes aériennes (bornes à verre) dédiées à la collecte du verre.

Cette solution évite de remplacer les bacs existants par des plus grands bacs ou d'ajouter un bac supplémentaire et contribue à la maîtrise des coûts.

Ce nouveau système de collecte permet de bénéficier d'espace supplémentaire dans le bac de tri pour y accueillir tous les emballages valorisables.

Le service environnement de la 3CA se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. (Tél. 03 27 56 34 50)

Les étapes de mise en place des colonnes à verre :

- 1. Installation de 8 colonnes à Etroeungt**
Parking camion - Rue Paul Delplanche ; Rue Maurice Hédon ; Salle des fêtes ; Cimetière ; Lieu-dit Warpon ; Rue de la Filature ; Gîte - rue du Moulin ; Arrêt de bus Tatimont
- 2. Enlèvement des cloisons des bacs de tri par les ambassadeurs de tri**
- 3. Distribution d'un disque sur les bons gestes de tri et un sac pour transporter le verre par les ambassadeurs de tri**





Juillet 2024

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini ! **TRIONS LE**

Ici, je trie tous mes emballages en verre

sans couvercle ni bouchon
bien vidés, non lavés



Bouteilles en verre, pots, flacons et bocaux en verre

Les erreurs à éviter :

Vaisselle, pot de fleurs, miroir, vitre...

(Rapprochez-vous de la déchetterie d'Avesnelles)



Ensemble préservons l'environnement
BIEN TRIER c'est ECONOMISER !

Pensez à votre voisinage ;
ne déposez pas vos emballages
en verre entre 21h et 7h

Un doute, une question,
vous rencontrez un problème ?
Merci de contacter le 03 27 56 34 50

www.coeur-avesnois.fr



Guide
du tri



CIITEO



Maçonnerie Générale



Trochain
Simon

simontrochain6@gmail.com

06.33.23.23.67

2 Route de l'Arbroye
59219 Etroeungt

Savoirs
& Tradition

Savoirs
& Tradition 

Dylan Mariez

Artisan Marechal Ferrant

06 78 49 89 57

mariezdylanmarechalerie@gmail.com

2 rue de Tatimont 59219 Etroeungt 

Siret : 878 044 569 00019

Devis gratuit



15 ans
d'expérience

Modern' peinture déco

DEMEY Romain
11 rue principale
02 140 Harcigny

Tél : 07.63.98.96.12

Peinture intérieur et extérieur
Peinture façade

Pose de bande, calicot, enduit, ponçage
Création de couleur à la demande
Pose de revêtement de sol et mur



Faites jouer vos neurones...



Laurent Monchicourt vous propose quatre petites énigmes à résoudre.
Les solutions seront données dans le prochain Courbétéux.

Enigme 358 :

Dans un collège, Pascal, Dominique et Ludovic sont (mais pas forcément dans cet ordre) Principal, Professeur et Agent Technique.

Le principal est marié et a deux enfants.

Le professeur est fils unique.

Pascal, qui n'est pas professeur, a épousé la sœur de Dominique.

Quel est le prénom du professeur ?

Enigme 359 :

Il y a dix ans, l'âge de Pierre était le triple de l'âge de Paul. Dans dix ans, l'âge de Pierre sera le double de l'âge de Paul. Quel est l'âge actuel de chacun ?

Enigme 360 :

Une grille de 10 cases.

a)	b)	c)	d)	e)	f)	g)	h)	i)	j)
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

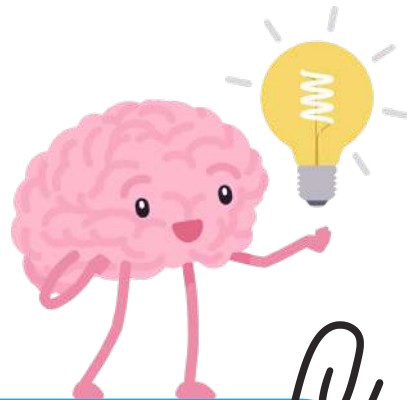
Placer un chiffre par case de telle sorte qu'à la fin de l'opération, on puisse lire :

- Dans la case a) : le nombre de 1 placés dans la grille,
 - Dans la case b) : le nombre de 2 placés dans la grille,
- Et ainsi de suite jusqu'à
- La case i) : le nombre de 9 placés dans la grille,
 - Dans la case j) : le nombre de 0 placés dans la grille.

Quel est le nombre ainsi obtenu dans la grille ?

Enigme 361 :

Ses marteaux et leurs coups,
n'enfoncent aucun clou,
Sans avancer on appuie sur ses pédales,
en cuisine, il nous régale.
Qui est-il ?



Réponses des énigmes 354, 355, 356 et 357

Enigme 354 : 19 et 5 ans

Enigme 355 : LASSO, OASIS, PASSE, RASER, TASSE, VASTE, CASSE.

Enigme 356 : 27 kg

Enigme 357 : La roulette.

59219 Etroeungt
 Email : brunoisalexandre59@gmail.com
 Tél : 0792539425

Réalisation sur divers objets :
 mug, sac, baguette, grande,
 boîte à goûter, serviette, etc.
 Gravure sur bois
 Porte clé, boîte, planche à
 découper, armoire de cuisine, cadre,
 support téléphone, décapeuseur, etc.

Pour toute occasion :
 Fête des Vénus, Fêtes, Mariages, Foyers,
 Matrasse, Matras, Héros,
 Saint Valentin, Fournis, Bannière, etc.

www.brunoistp.com

Alexandre BRUNOIS
 Gérant
06 32 02 99 64
brunoisalexandre59@gmail.com
 1 le chant des oiseaux 59219 etroeungt
VRD, assainissement, pavage, béton désactivé, clôture et enrobé.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Couverture - Maçonnerie - Ravalement de Façade - Rénovations

Lefèvre
 Virgile
 Tout travaux du batiment

06-77-08-96-92
 Devis gratuit
 SIRET : 515 296 812

Informations utiles



MAIRIE

Accueil le lundi, mardi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le mercredi et jeudi de 9h à 12h.

<https://www.etroeungt.fr>
mairie.etroeungt@orange.fr

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous :
03 27 59 24 59

SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi matin de 9h30 à 12h et le vendredi après-midi de 15h à 17h30.

Fermée le jeudi

Levée du courrier: en semaine 14h35 et le samedi 11h30

GARDERIE MUNICIPALE - Place de l'église

Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire : Matin de 7h15 à 8h45 - Soir de 16h30 à 18h00

AVESNOIS STORE - Place de l'église

Mardi : de 15h à 18h
Mercredi : de 14h à 18h
Vendredi : de 15h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

CAMION BLEU DE L'AVESNOIS FRANCE SERVICES - Place de l'église

1er mardi de chaque mois
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00
Prise de RDV fortement conseillée au 03 59 73 18 20 ou
Avesnois.franceservices@lenord.fr

CONSULTATION DES NOURRISSONS

Les consultations infantiles de la commune
3 Place de la mairie - Etroeungt
Le 3ème lundi du mois de 9h à 12h sur RDV uniquement au
03 59 73 11 22

COLLECTE ORDURES MENAGÈRES

Le jeudi

Si vous rencontrez un problème avec vos poubelles contactez la
3CA au 03 27 56 34 50

DÉCHETTERIE D'AVESNELLES 03 27 61 14 72

Votre carte d'accès à la déchetterie est à retirer à la 3CA rue cambrésienne à Avesnes/Helpes
Renseignement au 03 27 56 11 80 (carte grise et un justificatif de domicile)

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Mardi de 14h à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

ENCOMBRANTS

Date à venir

VENTE CARTE DE PÊCHE

Aux Ets DEFLANDRE, 4 rue de Mons à Avesnes/Helpes

SANTÉ

CABINET MÉDICAL - 68 RUE JEAN FOSTIER

MÉDECINS

Docteur Patrice AUDENAERT

03 27 59 33 33 - Fax 03 27 59 33 34

Lundi de 16h30 à 20h - Mardi de 8h30 à 11h30 - Jeudi de 8h à 11h30 -
Vendredi de 16h30 à 20h

Docteur Isabelle SYTY

Sur RDV au 03 27 57 06 06

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h15 et de 14h à 19h

Mardi de 8h10 à 11h30 - Après-midi : Visites

Samedi : Visites

Docteur Elodie TUTIN

Sur RDV au 03 27 57 06 06 et Doctolib

Lundi et vendredi de 9h10 à 19h30 (visites entre midi)

Mardi et jeudi de 9h à 17h30 (visites mardi matin et jeudi après-midi)

Mercredi de 9h à 12h

ORTHOPHONISTE

Adeline BUSSCHAERT - sur RDV au 06 15 92 85 86

PSYCHOLOGUE

Céline CRAMPON LEFEVRE - sur RDV au 06 36 11 28 32 et Doctolib

SAGES-FEMMES

Laura VALLEE BILLARD - sur RDV 06 70 63 63 41 et Doctolib

Hélène PAMART - sur RDV 06 27 20 99 40 et Doctolib

OSTÉOPATHES

Valentine MOTTE - sur RDV au 07 87 10 54 52 et Doctolib

Nathan DEGAEY - sur RDV au 06 40 32 27 52 et Doctolib

PSYCHOMOTRICIENNE

Hélène DUQUÉNOY - sur RDV au 06 86 84 00 38

INFIRMIERS LIBÉRAUX

Freddy GROUSELLE 06 76 10 75 90

Ludovic PIETTON 06 79 46 33 54

Laure GEOFFROY 06 46 68 45 51

03 27 59 22 66

AUDIOPROTHÉSISTE Audition de l'Avesnois

Laure CARLIER - sur RDV au 07 68 41 46 96 ou en ligne :
www.auditioncarlier.fr

PHARMACIE DELSAUT - 03 27 59 25 25 - 70 rue Jean Fostier

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 8h30 à 12h30

SANTÉ LA PAIRÉE - 4 LA PAIRÉE

KINÉSITHÉRAPEUTES

Sarah DELATRE NOYON - Gaëlle TERRONES MUNOZ

Sur RDV au 07 67 29 03 83

SOPHROLOGUE (indépendante)

Cécile SPORTA - 31 Cantraine à Etroeungt en cabinet ou à domicile sur
RDV au 06 05 12 03 12